

# **Assemblée locale le 16 décembre**

## **Assemblée plénière locale (APL) du 16 décembre 2018**

Chaque adhérent de plus de 16 ans dispose d'un droit de vote. Les parents disposent d'un droit de vote pour leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans, 1 seul par famille.

exemple, une famille de 3 enfants dont la maman est responsable, l'aînée a plus de 16 ans, 2 autres enfants sont adhérents. La maman dispose d'un droit de vote, l'aînée aussi, le papa dispose d'un droit de vote au nom de ses 2 enfants plus jeunes.

## **Ordre du jour**

**- Désignation secrétaire et scrutateurs**

**-Explications sur le déroulement des 2 APL (Fontainebleau et Dammarie les Lys) en simultané avec cartons et code couleur pour les votes, tout est fait en double.**

**-Emargement des présents (éventuellement prise de nouvelles adhésions), décompte des votants par structure, annonce du chiffre de la majorité absolue par structure.**

**-Rapport d'activités, soumis au vote**

**-Point financier exercice en cours, sans vote**

**-Intervention d'Olivier responsable régional.**

**-Perspectives avenir**

**-Budget prévisionnel**

**-Sollicitation des candidatures aux postes de responsable de structure locale d'activité (SLA) et de trésorier ou trésorière, pour un mandat de 2 ans (Alban, Sylvie, Sophie et Fabrice ont achevé leur 3<sup>ème</sup> mandat, 4 maximum)**

**-Sollicitation des candidatures délégué AG et suppléant**

**-Election du délégué à l'Assemblée générale des EEDF et de l'équipe de gestion et d'animation de chaque groupe ainsi que des responsables SLA et des trésoriers ou trésorières.**

**- Questions diverses**